

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DE LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU PAYS DE GRASSE****SEANCE DU VENDREDI 30 MARS 2018****Délibération n°DL2018_038 : Budget Sillages - Approbation du compte financier 2017**

Date de la convocation : 23/03/2018

Date de publication : **10 AVR. 2018**

L'an deux mille dix-huit et le trente du mois de mars à quatorze heures, en application des articles L.5211-1, L.5211-2, L.5211-6 et L.5211-11 du code général des collectivités territoriales, le conseil de communauté de la Communauté d'agglomération du Pays de Grasse, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au siège sis 57 avenue Pierre Sénard à Grasse, sous la présidence de Jérôme VIAUD, Maire de Grasse et Vice-président du Conseil départemental des Alpes-Maritimes.

NOMBRE DE CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES

Afférents au conseil de communauté : 71

En exercice : 71

ETAIENT PRESENTS : Jérôme VIAUD, Mekia ADDAD, Pierre ASCHIERI, François BALAZUN, Franck BARBEY, Claude BLANC, Claude BOMPAR, Philippe BONELLI, Pierre BORNET, Gérard BOUCHARD, Dominique BOURRET, Catherine BUTTY, Jean-Paul CAMERANO, Stéphane CASSARINI, Raoul CASTEL, Muriel CHABERT, Marc COMBE, Magali CONESA, Valérie COPIN, José COTTON, Cyril DAUPHOUD, Gérard DELHOMEZ, Jean-Marc DELIA, Jacques-Edouard DELOBETTE, Pierre DEOUS, Anne-Marie DUVAL, Paul EUZIERE, Marie-Louise GOURDON, Jean-Marie GUENOT, Jean-Paul HENRY, Fabrice LACHENMAIER, Andrée-Claire LIEGE, Florence LUDWIG-SIMON, Robert MARCHIVE, Claude MASCARELLI, Gérard MERO, Ismaël OGEZ, Michèle OLIVIER, Joël PASQUELIN, Jacques POUPLOT, Anne-Marie PROST-TOURNIER, Marie-Claude RENARD, Christiane REQUISTON, Gilles RONDONI, Catherine SEGUIN-KURATLE, Christian ZEDET.

ONT DONNE POUVOIR : Jean-Marie BELVEDERE à Philippe BONELLI, Marino CASSEZ à Raoul CASTEL, Christophe CHALIER à Marc COMBE, Henri CHIRIS à Jean-Marc DELIA, Jean-Louis CONIL à Ismaël OGEZ, Valérie DAVID à Jean-Paul CAMERANO, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL à Stéphane CASSARINI, Christophe MOREL à Dominique BOURRET, Nicole NUTINI à Jérôme VIAUD, Pascal PELLEGRINO à Gilles RONDONI, Gilles PEROLE à Marie-Louise GOURDON, Gilbert PIBOU à Florence LUDWIG-SIMON, Roland RAIBAUDI à Pierre ASCHIERI, André ROATTA à Andrée-Claire LIEGE, Patricia ROBIN à Claude MASCARELLI, Jacques VARRONE à Gérard MERO.

ETAIENT ABSENTS : Mireille BANCEL, Claude CEPPI, Jean-Marc DEGIOANNI, Yves FUNEL, Jean-Marc GARNIER, Myriam LAZREUG, Brigitte VIDAL, Philippe WESTRELIN, Jean-Claude ZEJMA.

SONT PARTIS EN COURS DE SEANCE : Claude BOMPAR après la délibération n°28 et a donné pouvoir à Claude BLANC, Pierre BORNET après la délibération n°28 et a donné pouvoir à Gérard BOUCHARD, Jean-Marie GUENOT après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Christian ZEDET, Fabrice LACHENMAIER après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Mekia ADDAD, Marie-Claude RENARD après la délibération n°42 et a donné pouvoir à Christiane REQUISTON.

A ETE DESIGNE SECRETAIRE DE SEANCE : Philippe BONELLI.

CONSEIL DE COMMUNAUTE		DELIBERATION		
DU 30 MARS 2018		N°DL2018_038		
RAPPORTEUR : Monsieur Jean-Marc DELIA				
FINANCES				
Budget Sillages - Approbation du compte financier 2017				
<u>SYNTHESE</u>				
Il est proposé au conseil de communauté d'approuver le compte financier 2017 de la régie des transports Sillages qui présente les résultats d'exécution suivants :				
	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	-143 652,08		215 614,43	71 962,35
Fonctionnement	461 053,08	143 652,08	501 926,88	819 327,88
Total	317 401,00	143 652,08	717 541,31	891 290,23

Monsieur Jean-Marc DELIA expose au conseil de communauté :

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 à 3, L.2312-1 à 4 et L.2313-1 et suivants ;

Vu le compte financier 2017 de la régie des transports Sillages, dont la maquette financière a été adressée aux conseillers communautaires, en pièce jointe des convocations de ce conseil de communauté ;

Vu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la régie des transports Sillages en date du 29 mars 2018 ;

Le compte financier 2017 fait apparaître les résultats d'exécution budgétaire suivants :

Résultats budgétaires de l'exercice 2017

Exercice 2017	Section investissement	Section fonctionnement	Total des sections
Recettes			
Prévisions budgétaires totales (a)	293 652,08	11 890 000,00	12 183 652,08
Titres recettes émis (b)	263 901,08	11 899 942,12	12 163 843,21
Réductions de titres ©	0,00	11 194,83	11 194,83
Recettes nettes (d=b-c)	263 901,08	11 888 747,30	12 152 648,38
Dépenses			
Autorisations budgétaires totales	293 652,08	11 890 000,00	12 183 652,08
Mandats émis (f)	48 286,65	11 386 820,42	11 435 107,07
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h=f-g)	48 286,65	11 386 820,42	11 435 107,07
Résultat de l'exercice (d-h) Excédent	215 614,43	501 926,88	717 541,31
(h-d) Déficit			

Résultats d'exécution du budget 2017

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2017	Résultat de clôture 2017
Investissement	-143 652,08	0,00	215 614,43	71 962,35
Fonctionnement	461 053,08	143 652,08	501 926,88	819 327,88
Total	317 401,00	143 652,08	717 541,31	891 290,23

Après avoir délibéré et procédé au vote, le conseil de communauté à l'unanimité décide :

Abstention : Stéphane CASSARINI, Philippe-Emmanuel DE FONTMICHEL (pouvoir à Stéphane CASSARINI), Paul EUZIERE, Mekia ADDAD et Magali CONESA

- **DE DELIBERER** sous la présidence de Monsieur Jean-Marc DELIA, Premier vice-président ;
- **D'ADOPTER** le compte financier de la régie des transports Sillages procédant au règlement définitif du budget de l'exercice 2017 comme présenté ci-dessus ;
- **D'APPROUVER** l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen ;
- **DE DECLARER** toutes les opérations de l'exercice définitivement closes et les crédits annulés ;

- **DE DONNER** tous pouvoirs à Monsieur le Président afin de mener à bien l'exécution de la présente délibération ;
- **DE NOTIFIER** la présente délibération à Monsieur le Trésorier de Grasse Municipale et à Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes.

Fait à Grasse, les jours, mois et an que dessus.

Le Président



Jérôme VIAUD

Maire de Grasse

Vice-président du Conseil départemental
des Alpes-Maritimes

